Envoyé en préfecture le 07/11/2023
Reçu en préfecture le 07/11/2023
Publié le 07/11/2023
ID : 044-200067635-20231107-10_2023_26-AU

M. Le Président : Jean-Guy CORNU

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 30 octobre 2023

10.2023-26	**EQUIPEMENTS AQUATIQUES** **OBJET : Marché à procédure adaptée « Maintenance des chloromètres, des hydro-éjecteurs et remplacement de l'élément sensible de détection de fuite de chlore à la piscine Aqua'val Maine d'Aigrefeuille-sur-Maine »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la pertinence de contrôler l'ensemble de l'installation d'Aqua'val Maine et d'effectuer la maintenance des chloromètres, des hydro-éjecteurs et de remplacer l'élément sensible de détection de fuite de chlore,

Considérant que la société Idex Energies, 2 avenue Jean Baptiste Clément - 92513 – BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat avec la société Idex Energies pour le contrôle de l'ensemble de l'installation d'Aqua'val Maine, la maintenance des chloromètres, des hydro-éjecteurs et le remplacement de l'élément sensible de détection de fuite de chlore de la piscine Aqua'val Maine d'Aigrefeuille-sur-Maine pour un montant de 7 558,58 € HT, soit 9 070,31 € TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Trésorier Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson

Le 07/11/2023
Jean-Guy CORNU
Président